



**HAUT-COMMISSARIAT
DE LA RÉPUBLIQUE
EN NOUVELLE-CALÉDONIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**BANQUE des
TERRITOIRES**
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

*Pôle communication du gouvernement
Tél.: 24 66 40*

Mercredi 5 août 2020

DOSSIER DE PRESSE



La signature des conventions de reversement aux porteurs de projets sélectionnés dans le cadre du programme « Territoires d'innovation » s'est tenue mercredi 5 août au gouvernement, en présence de Thierry Santa, président du gouvernement, Philippe Germain, membre du gouvernement en charge de l'innovation et du Parc naturel de la mer de Corail, du professeur Moulay Abdelghani-Idrissi, délégué territorial à la recherche et à la technologie au Haut-Commissariat de la République, et de Romain Voisin, chargé de développement territorial pour la direction régionale Pacifique de la Banque des Territoires.

L'appel à projets « Territoires d'innovation »

L'appel à projets « Territoires d'innovation » est géré par la Caisse des dépôts, et plus spécifiquement par sa direction Banque des Territoires au titre du Programme d'investissements d'avenir de l'État.

Depuis 2017, le gouvernement porte la candidature de la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de ce programme. Le dossier calédonien, qui rassemble une quinzaine de projets locaux, a été sélectionné en septembre 2019. Son ambition : *« faire de la préservation de la biodiversité calédonienne un moteur de croissance dans le Pacifique, avec le Parc Naturel de la Mer de Corail comme vitrine. »*

La candidature portée par la Nouvelle-Calédonie a été préparée avec les scientifiques du Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie (CRESICA), les clusters maritime et de l'économie numérique, les institutions (gouvernement et provinces) et l'ADECAL Technopole.

À propos du Grand Plan d'Investissement

Doté de 57 milliards d'euros, le Programme d'investissements d'avenir (PIA), piloté par le Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), a été mis en place par l'État pour financer des investissements innovants et prometteurs sur le territoire, afin de permettre à la France d'augmenter son potentiel de croissance et d'emplois. Le troisième volet du PIA, doté de 10 milliards d'euros, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI), engagé en 2017 par le Gouvernement afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique.

À propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des dépôts. Porte d'entrée unique des collectivités locales, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Un projet avec une grande ambition

Le dossier calédonien comporte 15 projets, dont l'investissement total est évalué à 8,6 milliards de francs. Parmi eux, 11 vont être subventionnés à hauteur de 715 millions de francs environ (versements échelonnés sur cinq ans) et 7 vont bénéficier de prises de participation de la CDC (jusqu'à 1 milliard de francs de fonds propres).

Les projets poursuivent 3 objectifs.

Objectif n°1 : mettre en place des activités d'observation au service d'un triptyque préservation, recherche et valorisation économique

- ➔ **Acquérir une flotte permanente de drones sous-marins autonomes** pour avoir une meilleure connaissance des environnements sous-marins profonds et disposer d'outils d'aide à la décision (*pilote : ABYSSA Nouvelle-Calédonie*).
- ➔ Déployer le **premier SMART câble opérationnel dans le monde entre la Nouvelle-Calédonie et le Vanuatu**. Ce câble sera doté de capteurs environnementaux qui fourniront des éléments essentiels au suivi des changements climatiques et à la mise en place de systèmes d'alertes précoces des aléas naturels, notamment des tsunamis (*pilote : OPT-NC*).
- ➔ Concevoir et lancer une **sentinelle mobile des océans afin de permettre une surveillance de la qualité des eaux** à des échelles régionales, notamment pour suivre l'impact des activités industrielles et minières dans le cadre d'exploitations des fonds marins (*pilote : laboratoire AEL/LEA, spécialisé en analyses et expertises environnementales*).
- ➔ Mettre en place un **hub de données géospatiales** pour assurer la pérennité, l'accessibilité, l'exploitation et la valorisation de données d'observation de toutes origines (terrain, satellite, drones sous-marins du projet Abyssa, câble SMART, etc.) (*pilote : CIPAC*).

Objectif n°2 : développer des filières économiques locales contribuant à la préservation / valorisation de la biodiversité

- Accompagner la **structuration de la filière des biotechnologies** par la mise en place d'une plateforme analytique biotech mutualisée. L'objectif est de devenir la référence régionale pour l'approvisionnement en extraits naturels originaux et la valorisation de la biodiversité calédonienne (*pilote : Nativ'NC*)
- Mettre en place une plateforme de production pilote et à échelle industrielle pour identifier de **nouveaux actifs végétaux** à forte valeur ajoutée dans les plantes calédoniennes, développer la filière de **production végétale** et les outils d'**éco-extraction innovants** en ciblant les secteurs de la cosmétique et de l'agroalimentaire, localement puis à l'international (*pilote : NC Bioressources*).
- Découvrir et mettre sur le marché des **molécules innovantes issues du monde marin** (principes actifs, bioplastiques, pigments, antibiotiques, probiotiques) par un procédé de production moderne de la biotechnologie (*pilote : BIOTECAL*).
- Valider à l'échelle pilote le modèle technico-économique d'une **ferme de production de spiruline marine** (microalgues) (*pilotes : ADECAL Technopole et Province Nord, via la SAEML NORD AVENIR et un promoteur privé*).

Objectif n°3 : mettre en place les conditions du changement

- Action totem de la candidature, la « **Cité de la connaissance** » vise à accompagner l'ensemble du projet pour aboutir à une transformation du territoire. Elle constituera un lieu privilégié pour l'épanouissement de ce nouveau modèle. À proximité de l'université et en connexion directe avec les vestiges du bagne, cette Cité constituera un site de visite majeur qui regroupera l'ensemble des acteurs du patrimoine historique, culturel, scientifique, valorisant ainsi le passé maritime, le bagne, l'histoire du nickel et la présence des Américains, la création d'un Musée d'Histoire naturelle, un centre de conférence, un espace d'exposition itinérante, une structure de développement pour projets et entreprises innovantes (incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises, plateforme de recherche analytique), des bureaux pour accueillir les équipes du Parc naturel de la mer de Corail, une surface de bureaux complémentaires pour les scientifiques, un espace d'accueil d'entreprises, une zone commerciale destinée à la promotion des productions locales et artisanales à destination du public, et un lieu de restauration / snack (*pilote : la Foncière calédonienne*).
- **Créer un espace de coworking** sur une superficie de plus de 700 m² avec un potentiel de 2 000 m² situés en plein centre-ville de Nouméa. Il offrirait à la communauté un espace agréable où travailler, se réunir et échanger. Ce projet répondrait à de forts besoins exprimés par l'écosystème du numérique (*pilotes : ADE-N - Association pour le Développement des Entreprises du Numérique*).
- Installer une **ferme corallienne sur l'île de Lifou**, dans la baie de Jinek (tribu d'Easo, district Wetr), pour réhabiliter les sites dégradés par les activités touristiques, préserver les sites naturels en offrant aux touristes croisiéristes des solutions originales pour observer les coraux sans les dégrader et développer l'économie locale (*pilote : province des îles Loyauté*).

- ➔ À l'aide de technologies numériques photo-vidéo immersives novatrices (photo et vidéo 360°, réalité virtuelle, etc.), permettre la **sensibilisation et l'appropriation du milieu marin du territoire par la population calédonienne** (écoles, collèges, lycées, public, festival de l'image sous-marine) ; la collecte de données à des fins scientifiques et/ou économiques ; la reconnaissance de cet espace de biodiversité exceptionnel au-delà des frontières ; et la valorisation de la destination donnant suite au classement du lagon au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (*pilotes : ODYSSEY et UNDERWATER EARTH*).
- ➔ Créer une unité industrielle de **valorisation énergétique des déchets plastiques** créatrice d'électricité qui serait injectée dans le réseau local (*pilote de l'action : A2EP SAS, société calédonienne d'études, d'ingénieries et de conseils*).
- ➔ **Valoriser des déchets de poissons** (15 tonnes/an) générés par la pêche artisanale de Lifou, à destination de l'alimentation animale et de la nutraceutique (compléments alimentaires vendus sous forme de pilules ou poudres pouvant avoir un effet physiologique bénéfique ou assurer une protection contre les maladies chroniques. (Ex : poudre d'arêtes, hydrolysats de protéines de poissons, etc.) (*pilote de l'action : Pôle marin de l'ADECAL Technopole*).
- ➔ **Recycler à 100 % les bateaux de plaisance en fin de vie**. Ce recyclage consisterait à broyer puis transformer la fibre composite en objets ou mobiliers urbains, puis de proposer les produits conçus dans les appels d'offres pour agrémenter le littoral calédonien et les aménagements des villes de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique Sud (*pilote : ROYAL RECY BOAT NC*).

La gouvernance du projet

Un **consortium « Territoires d'innovation »**, comprenant l'ensemble des porteurs d'actions, vient d'être mis en place pour veiller à la bonne exécution des actions, garantir leur cohérence et assurer les relations avec la Caisse des dépôts et consignations. Ces missions seront exécutées par une équipe opérationnelle regroupant des effectifs du gouvernement et de l'ADECAL Technopole.

En parallèle, un **conseil stratégique**, réunissant un panel plus large de partenaires, a pour mission de maintenir la dynamique, garantir une cohérence avec l'ensemble des autres dispositifs de gouvernance et soutenir l'émergence de nouvelles actions, qui pourront être proposées au consortium, ou redirigées vers des vecteurs de financement adaptés. Il est composé du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, des trois provinces, de l'ADECAL Technopole, du monde de la recherche (CRESICA), des clusters concernés, du Conservatoire d'espaces naturels.

L'Agence calédonienne de l'innovation : un futur guichet unique pour soutenir l'innovation

L'ADECAL a été créée en 1995 sous la forme d'une association loi 1901, puis rebaptisée Technopole de Nouvelle-Calédonie (ADECAL Technopole) en 2011. La structure répond à une volonté partagée des pouvoirs publics, des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et du monde de l'entreprise de faire de l'innovation un levier de développement et de diversification de l'économie calédonienne.

Ses objectifs sont de favoriser l'émergence de projets et filières innovants, notamment par la valorisation des ressources biologiques marines et terrestres, dont le potentiel reste encore

largement sous-exploité, et de contribuer au renforcement de la compétitivité et de l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie par l'innovation.

D'un point de vue opérationnel, l'Adecap Technopole est aujourd'hui constituée :

- d'un *pôle marin* sur les « écosystèmes marins » (crevetticulture, pisciculture, microalgue),
- d'un *pôle terrestre* sur les « écosystèmes terrestres » (apiculture, maraichage, tubercules, grandes cultures),
- d'un pôle transversal de « soutien à l'innovation » avec ses outils d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises innovantes (incubateur, accélérateur) et qui accompagne la mise en place d'un écosystème calédonien de l'innovation.
- D'un pôle agroalimentaire (soutien aux industries de transformation, valorisation des ressources agricoles et marines)

Ces trois pôles s'appuient sur sept centres d'expérimentation, un incubateur d'entreprises innovantes issues de la recherche publique, un accélérateur d'entreprises innovantes, et d'une équipe en charge du suivi de la mise en œuvre de projets nouveaux et d'activités de veille.

L'ensemble des membres de l'ADECAL Technopole a déjà validé la transformation de l'association en un groupement d'intérêt public (GIP) rebaptisé « Agence calédonienne de l'innovation » dans le but d'organiser et soutenir l'innovation.

L'Agence Calédonienne de l'Innovation poursuivra ainsi les missions de l'ADECAL Technopole qui sont de :

- favoriser la diversification de l'économie calédonienne par l'émergence de projets et filières innovants en faveur du développement durable ;
- contribuer à la valorisation des ressources naturelles ;
- favoriser la compétitivité et l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie par le transfert et l'innovation.

La transformation sera réalisée d'ici la fin de l'année 2020.

Actuellement, l'assemblée générale de l'ADECAL Technopole comprend vingt membres représentants des pouvoirs publics, du secteur privé et de la recherche. Ses membres de droits, qui assurent son financement sont l'État, la Nouvelle-Calédonie et les trois provinces.

Ses adhérents sont les chambres consulaires, les SEM de développement économique des provinces, la BCI, l'IRD, le CESE, ENERCAL, la FINC, le MEDEF, le comité local du Pacific economic cooperation council (PECC) et le comité territorial des conseillers du commerce extérieur.

Les représentants des projets (signature du 4 août)

- Office des postes et des télécommunications (OPT-NC) : Philippe Gervolino, directeur,
- AEL/LEA : Jean-Michel Fernandez, directeur et gérant,
- NC BIORESSOURCES : Guillaume Boyer, directeur, et Paul Coulerie, ingénieur recherche et développement,
- NATIV NC : Paul Coulerie, directeur,
- BIOTECAL : Eleftherios Chalkiadakis et Etienne Lerat, associés,
- NORD AVENIR : Marcel Burel, directeur général,
- DE-N : Hatem Bellagi, président du cluster,
- Royal Recy Boat : Franck Ollivier et Loïc Luciani, associés.

- Province des îles : Georges Kakue, directeur du développement durable de l'assemblée de la province des îles Loyauté,
- ADECAL Technopole : Alphonse Pujapujane, président, et Adrien Rivaton, directeur général,
- ODYSSEY : Stéphane Bouquillard (représentante de Bastien Preuss, gérant)